

AU MENU

- Bulletin de paie de janvier 2023
- Dernier CSE : Quoi de neuf ?
- En images : l'UDPA contre la réforme Retraite

Votre équipe de l'UDPA vous dit MERCI

Merci à vous ! car vous êtes 115 à avoir remis votre BFS à l'UDPA ce qui représente 20,50 % des bons collectés.

Un grand MERCI à vous qui nous soutenez !

BULLETIN DE PAIE DE JANVIER 2023

Des explications en attente.

1. **Après un retard dans le versement de la paie de janvier**, suite à un bug largement expliqué dans les dernières communications internes...

Voici ce qu'il faut retenir :

La **date de valeur** est le **30 janvier** quelque soit la date du virement sur votre compte bancaire. **Vous avez été impacté financièrement ?** N'hésitez pas à prendre contact avec un élu **UDPA**, votre RH habituel ou le service des Fonctions partagées.

2. **Un Net Fiscal supérieur au Brut Fiscal** : sujet constaté dans d'autres entités du groupe en France, est remonté auprès de l'ADP par vos élus **UDPA**.

La première réponse que nous avons obtenue est que la PPV n'est pas soumise à cotisations salariales et patronales, donc non portée dans le Brut fiscal.

En revanche elle peut être soumise à impôts et CSG/CRDS, donc intégrée dans le Net Fiscal, lorsque la somme des revenus, servant de base au calcul des cotisations sociales (bonus compris), des 12 mois précédents le versement de la PPV, est supérieure à 3 fois le SMIC annuel 2022.

3. **Pour l'UDPA il subsiste encore des interrogations !** Vous êtes nombreux à constater le prélèvement des cotisations CSG/CRDS alors que votre revenu est inférieur à 3 fois le SMIC.

Quel SMIC annuel et quelle base du salaire annuel sont pris en compte pour définir que la PPV est imposable ?

Vos élus **UDPA** attendent de l'ADP des explications documentées.



L'UDPA vous invite à **envoyer vos questions et commentaires via** : service.udpa@axaxl.com

Vos représentants de proximité de l'UDPA :



Sylvie PEDRONI
06 16 74 58 13



Xavier TIRACHE
01 56 92 94 26

ont posé vos questions. Retrouvez les réponses de la Direction via ce QR Code :
ou le lien suivant :

[CR-réunion-des-RP-Janv-2023](#)



DERNIER CSE : QUOI DE NEUF ?

Le Coup de gueule de l'UDPA ! Alors que les organisations syndicales devaient se mobiliser pour leur cinquième manifestation contre le projet de réforme retraite, la réunion du CSE a été maintenue et menée au pas de course...



POINT ACTIVITES :

AMRAE : Un retour très positif et une mise à l'honneur de l'équipe réassurance, dirigée par Guy Van Hecke. Elle a pu maintenir sa capacité de renouvellement malgré un durcissement du marché lié, principalement, aux événements climatiques et à l'inflation.

INCLUSION & DIVERSITÉ :

Comme pour 2022, ce thème sera intégré **sur la base du volontariat** dans les objectifs de 2023.

FUSION

Une présentation rapide du déploiement « End to End » : **de quoi s'agit-il ?** Un transfert de certaines activités de la Souscription vers le Middle Office et les ESS. Plus de détails seront donnés au prochain CSE.

L'UDPA a, de nouveau, reformulé ses interrogations sur les sujets de charge de travail et impacts du projet Fusion sur les salariés d'AXA XL France, ainsi que sa demande d'un calendrier social calqué sur le calendrier organisationnel.

FERMETURE DE JAVA EN 2024 :

Les spéculations vont bon train

Eric Lelyon a expliqué en CSE que la mise en conformité du bâtiment va engendrer des travaux – au moins 2 ans - avec de telles nuisances que l'occupation des locaux sera impossible. En conséquence, toutes les sociétés présentes sur Java sont contraintes de quitter le site à horizon été 2024. La destination cible des entités reste inconnue, sauf pour les équipes du GIE AXA qui rejoindront Matignon.

La Direction s'est précipitée pour un communiqué officiel extrêmement anxiogène. L'UDPA est intervenue immédiatement auprès de Julien Guénot pour dénoncer cette forme de communication et demander des explications.

Vous avez été nombreux à nous demander des informations sur ce sujet pour lequel vos élus n'ont eu que très peu d'éléments.

Pourquoi déjà communiquer une date de déménagement sans aucun site d'atterrissage ? Pour l'UDPA, les salariés ont d'autres sources d'anxiété extérieures à AXA et il aurait été de bon ton que le message de la Direction soit plus rassurant.

L'UDPA demandera un point chaque mois.

A vos côtés, chaque jour



Vos représentants de l'UDPA :
AXA XL, AXA GO,
AXA France, Sogarep
ont participé aux
mobilisations
intersyndicales



Tous unis contre la réforme des retraites

A vos côtés, chaque jour



L'UDPA UNSA est une
organisation syndicale
réformiste.
Elle n'est pas contre les
réformes quand elles sont
justes et nécessaires.
La réforme des retraites
proposée par le gouvernement
Macron/Borne est tout
l'inverse.



A vos côtés, chaque jour



Une fois n'est pas coutume

Les élus de l'UDPA d'AXA en France ont
rejoint les différentes délégations de
l'UNSA couvrant toutes les catégories
professionnelles pour montrer au
gouvernement que la réforme proposée
est inacceptable telle qu'elle.



A Tours :
Les élus UDPA de la SOGAREP



Signez la pétition
nationale sur :

udpa-axa.org



Le projet de loi décrypté
par l'UNSA en quelques
questions simples | UDPA
(udpa-axa.org)



A Bordeaux :
les élus UDPA d'AXA France



ÂGE DE DÉPART EN RETRAITE

AUCUN RECUL !

Ni 1 jour, ni 1 mois, ni 1 an de plus !



Comment est ce que chaque salarié d'AXA peut
soutenir ses élus de l'UDPA dans leur action ?

Prochain
rassemblement national
contre la réforme des
retraites

le 7 mars

Nous serons présents !

Vous souhaitez nous
rejoindre ?

Contactez-nous

service.udpa@axaxl.com



A vos côtés, chaque jour



ET SI VOUS NOUS REJOIGNIEZ ?

L'**UDPA** est autonome dans tous ses actes et décisions, et ce, indépendamment des dogmes érigés par une Confédération nationale à l'instar de toutes les organisations syndicales chez AXA.

L'**UDPA** est le seul syndicat **indépendant** du groupe AXA. L'Union de Défense du Personnel d'AXA est le 3ème syndicat du Groupe. Affilié à l'UNSA (Union Nationale des Syndicats Autonomes), nous participons à toutes les négociations au niveau du Groupe.

Indépendants, pragmatiques, jamais complaisants, nous voulons améliorer la qualité de vie au travail et défendre les intérêts de toutes et de tous. Nous cherchons à refléter l'avis des salariés d'AXA, pas celle d'une organisation syndicale nationale qui obéit à des contingences extérieures !

J'adhère à l' **UdPA**

Le : __/__/__

Signature :

Nom		Prénom	
Fonction		Site AXA	
Adresse		CP et Ville	
Tél Portable		Email personnel	

Cotisation	Non Cadre	Cadre	CDD, alternant, retraité
☐ Par an	☐ 100 €	☐ 120 €	☐ 40 €
☐ Par trimestre	☐ 25 €	☐ 30 €	

Déduction fiscale :

66% du montant de la cotisation remboursé sous forme de crédit d'impôt l'année suivante

Mode de paiement

- ☐ Chèque à l'ordre de l'UDPA
- ☐ Virement sur compte IBAN FR76 3000 3031 2300 0500 7423 389 SOGEFRPP
- ☐ Prélèvement trimestriel ou annuel (joindre un RIB)

Vous pouvez transmettre ce bulletin et votre RIB, soit par mail à : service.udpa@axa.fr, soit par courrier au siège : UDPA - 207 Jardins de l'Arche - 92000 Nanterre, ou directement à l'un de vos représentants UDPA

UNE ÉQUIPE À VOS CÔTÉS, CHAQUE JOUR... ET POURQUOI PAS VOUS ?

L'**UDPA**, ce sont des salarié-e-s motivé-e-s aux services des autres salarié-e-s du groupe AXA. Nos compétences sont diverses et nous pouvons vous aider et vous renseigner sur de nombreuses thématiques.

Voici vos représentant-e-s sur le site Java, n'hésitez pas à les contacter !



Denis DERRIEN
denis.derrien@axaxl.com
01 56 92 95 67



Sylvie PEDRONI
sylvie.pedroni@axaxl.com
01 56 92 92 06 - 06 16 74 58 13



Flora SAUVEUR
flora.sauveur@axaxl.com
01 56 92 83 64 - 06 75 15 76 48



Xavier TIRACHE
xavier.tirache@axaxl.com
01 56 92 94 26



: service.udpa@axaxl.com



: [chaîne UNSA UDPA](https://www.youtube.com/c/chaîneUNSAUDPA)



: [udpa-axa.org](https://www.udpa-axa.org)